

LE BLAINVILLOIS

OCTOBRE 2008

Nouvelle édition n° 50

Blainville, j'y vis bien

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 15 juillet 1991 dans son article 6 précise les horaires de bruitages autorisés les jours ouvrables de 8h00 à 20h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Néanmoins, faisons grâce de la joie que l'on peut éprouver quand la fenêtre ouverte ou sur sa terrasse, nous avons un voisinage attaquant l'apéritif ou la sieste à coups de tondeuses, scies ou autres engins bruyants. Respectons-nous !

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Il est ouvert aux élèves des écoles élémentaires. Les inscriptions seront prises au service Municipal de la Jeunesse rue Saint-Dominique, au point accueil Mairie du Haut des Places jusqu'au vendredi 10 octobre. Le démarrage de l'action aura lieu le 14 octobre 2008.

REMERCIEMENTS

Nous profitons ici des colonnes de notre publication municipale pour remercier sincèrement les personnes qui s'investissent journalièrement.

Qu'ils soient bénévoles d'associations, élus ou tout simplement habitants, beaucoup dépensent sans compter leur énergie et leur temps pour améliorer le quotidien de nos concitoyens. Les différentes manifestations de cette période estivale en sont la preuve (fête nationale, exposition de peintures et vente de livres de la bibliothèque, journée du patrimoine, etc.) ainsi que tout le travail invisible et pourtant si nécessaire. Le travail ne manque pas et les projets non plus. Des réflexions sont menées ou vont l'être pour l'utilisation de la chapelle Sainte Odile du Haut des Places, pour relancer le marché à Blainville, pour les actions envers la jeunesse ... et d'autres encore.

Merci donc à vous qui nous soutenez dans nos actions, qui participez de près ou de loin à nos projets.

C'est notre programme, ce sont nos actions pour qu'on puisse toujours dire : ENSEMBLE, À BLAINVILLE ON Y VIT BIEN !

SI L'HISTOIRE DE LA CHAPELLE DU HAUT DES PLACES M'ETAIT CONTÉE...

La porte ouverte sur la Chapelle Ste Odile a été une réussite.

L'intérêt du public blainvillois pour l'ouverture de cette chapelle est réel. Pour preuve, nous avons noté une bonne fréquentation tout au long de la journée et un grand intérêt pour qu'une réflexion soit engagée sur son avenir. Certains évoquent..... d'autres suggèrent.....

De nombreux souvenirs resurgissent. Des questions sur son histoire, pas si éloignée que ça se posent.

Après 15 ans de fermeture, nous espérons la faire revivre : en mémoire, son passé, un regard neuf sur le présent et l'avenir... Il appartient à la municipalité, avec vous, d'y réfléchir... Si vous avez des suggestions, faites-les remonter en Mairie ; une boîte à idées vous y attend.



Témoignages

Très belle photo très belle chapelle
Les deux classes j'espère que la chapelle reste ainsi et quel à organiser!
vive! Mairie Blainville 10 ans et dev' Haut des Places.

Signifie cette chapelle ?
à utiliser plus souvent
pour des expositions par
exemple.
B.C.

Trop cool d'avoir ouvert la chapelle !
Morgane .A! 😊



Beaucoup de souvenirs dans cette chapelle. Seul espoir à exploiter!
M. J.



A NOTER

Purges sur le réseau d'eau :

Mercredi 8 : quartier Cités Est.

Rencontres Info Allaitement :

Mardi 14 et **jeudi 16** de 14h à 16h (semaine mondiale de l'allaitement maternel).

Recensement citoyen

Date de naissance : octobre

1992. Se présenter en mairie

après la date anniversaire

en vue du recensement.

Pièces à apporter : carte d'identité et livret de famille.

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Horaires de la déchetterie

De 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Fermée les **jeudi**, dimanche et jours fériés.

Prochain ramassage des objets hétérogènes

Mercredi 3 décembre.

Les objets hétérogènes seront sortis la veille au soir.

Repas du mercredi au Rampeux

Mercredis 8 et 22. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi précédant le repas.

Club scrabble

Le **mardi** à 14h15, salle de restaurant du Rampeux.

Gym seniors

Jeudi 9 de 14h à 15h, **jeudi 23** de 14h à 16h à la salle de restaurant de la M.F.C. Renseignements au C.C.A.S. le mardi de 10h30 à 12h au 03 83 75 50 32 .

Calendrier des chasses

Plainchain : Dimanche 5, jeudi 16 et dimanche 26.

Bois de Blainville (Vacquenat) : **Mardis 7, 14, 21** et **28.**

LOISIRS CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "L'EAU VIVE"

■ **Heure du conte** • **Mercredi 15 octobre** de 14h à 15h. **Mercredi 5 novembre** de 14h à 16h - Spécial vacances. Inscription à la bibliothèque municipale.

■ **Atelier créatif** • **Mercredi 22** de 10h à 11h. Inscription à la bibliothèque municipale.

Expositions :

Jusqu'au 11 octobre, exposition picturale de Stéphane CATTELL.

Du 25 octobre au 29 novembre, exposition sur la première guerre mondiale. Horaires d'ouverture : mardi de 15h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, vendredi de 15h à 18h et le samedi de 14h30 à 17h30. Tél. 03 83 75 96 89.



ASSOCIATION DE LA MAISON DES FÊTES ET DE LA CULTURE

■ **Après-midi dansant** • **Dimanche 19 octobre** à 14 h 30 - Maison des Fêtes et de la Culture. Animé par l'orchestre Gilles de Salm. Tarif : 7 euros.

■ **16^e exposition artisanale et artistique** • **Dimanche 26 octobre** - « Dentelle et Violon d'Ingres » organisée par le club Dentelle de l'AMFC. Entrée libre.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

■ **Bourse à la puériculture** • La Confédération Syndicale des Familles vous invite à la bourse d'automne et d'hiver à la salle des Fêtes de Damelevières. **Dépôt : vendredi 10 octobre** de 9h à 12h et de 13h à 18h - **Vente : samedi 11 octobre** de 9h à 12h et de 13h à 18h - **Retrait des invendus : lundi 13 octobre** de 14h à 18h. Attention : 3 euros seront demandés pour cette bourse pour ceux qui ne seront pas inscrits à la bourse du printemps. Vêtements propres d'automne et d'hiver de la naissance à 14 ans en bon état, non démodés (maximum 20 vêtements). Possibilité à faire des lots sur place : matériel de puériculture : lit, poussette, parc... (10 jouets ou livres ou jeux maximum par déposant). Les prix sont fixés par l'association et le déposant. Entrée libre samedi pour la vente.

■ **Exposition ateliers Point de Croix et Patchwork** • **Samedi 18** de 14h à 18h - **Dimanche 19** de 11 h à 18 h. Salle des réunions à Damelevières. Entrée libre.

■ **Nouvel atelier couture** • **4^e vendredi de chaque mois** de 13h30 à 16h30. 5 € par séance + adhésion à l'année. Local CSF, 1^{er} étage au dessus de la salle des réunions à Damelevières.

CHEZ NOS VOISINS

■ **Soirée Contes/ Crêpes/ Bretons**
Mardi 7 à 20h. Salle des Fêtes de Damelevières. Entrée gratuite.

■ **Groupe Ukrainien SBRUTSH Folklore** - **Jeudi 9** à 20h30. Salle des Fêtes de Damelevières. Entrée gratuite.

■ **Loto** - **Dimanche 12** à 14h. Salle des Fêtes de Damelevières.

■ **Conférence sur l'Indonésie par M. WODEY**
Vendredi 17 à 20h30. Salle des Fêtes de Damelevières.

■ **Salon des Collectionneurs**
Samedi 25 et **dimanche 26**
Salle des Fêtes de Damelevières. Entrée gratuite.



LE COÛT DES « INCIVILITES »

Face aux nombreuses dégradations commises dans notre cité, la municipalité a choisi de ne pas laisser Blainville à l'abandon. Cependant, montrer aux casseurs qu'ils ne seront pas les maîtres, impose, outre prévention et répression, une réfection constante du mobilier urbain, avec un coût important.

Savez vous que : un réverbère d'éclairage public à remplacer en centre ville, c'est 3500 € ?
La vitrerie complète en verre Sécurité d'un abri de bus avec ses rails de maintien, c'est 2000 € ?
Un panneau de signalisation routière détruit, c'est 500 € ? Le remplacement des fleurs dans les massifs et vasques saccagés cet été, c'est 500 € ? L'effacement de tags, c'est 25 € le mètre carré ?
Le prix moyen horaire d'intervention d'un employé communal est de 30 € ?

Si l'assurance souscrite par la commune, compense partiellement les frais de remise en état, elle a néanmoins un taux élevé, et aujourd'hui se profile une augmentation de 10 % sur la part de prime liée au mobilier urbain ! **Merci donc à tous nos habitants de signaler tout fait insolite. Préserver le bien public, c'est limiter les dépenses d'entretien et de réparations, c'est limiter l'impôt.**

VIVE LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !!

Un diagnostic performance énergétique (DPE) pour quoi faire ?

Ce diagnostic permet d'estimer la qualité d'isolation du logement et sa consommation d'énergie. Classé de **A** pour les logements moins gourmands à **G** pour les plus énergivores, cet étiquetage énergétique précise la consommation d'énergie au mètre carré et son impact sur l'effet de serre.

Ce diagnostic est obligatoire pour les propriétaires qui mettent en vente leur logement depuis le 1^{er} novembre 2006 ou en location leur appartement ou maison depuis le 1^{er} juillet 2007. Il est valable 10 ans. Ce diagnostic n'a qu'une valeur informative. L'acheteur ou le locataire ne peuvent s'en servir pour obliger le propriétaire à réaliser des travaux d'amélioration énergétique. Les diagnostiqueurs de DPE doivent être certifiés par le comité français d'accréditation (Cofrac) pour une durée de 5 ans. **Pour trouver un professionnel agréé ou avoir des renseignements, contactez l'ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement) au 03 83 27 62 72 ou allez à leur permanence à la mairie de Blainville le 1^{er} Jeudi du mois de 9h15 à 11h30 sur RDV au 03 83 75 70 05 ou à l'Espace Info Énergie au 03 83 75 27 73.**

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

■ **Organisateur, nom et raison sociale :** Service Jeunesse - Mairie de Blainville sur l'Eau - 1, rue des écoles - 54360 Blainville sur l'Eau - 03 83 75 50 31.

■ **Nature :** Accueil de loisirs.

■ **Lieu d'accueil des 11-17 ans :** Espace jeunes Maison des Fêtes et de la Culture - Rue de l'Etang 54360 Blainville sur l'Eau.

■ **Nombre de participants :** 30 jeunes. 15 enfants âgés de 11 à 14 ans et 15 enfants âgés de 14 à 18 ans.

■ **Provenance des participants :** En majorité de Blainville sur l'Eau et des environs.

■ **Mode d'inscription :** Les inscriptions sont gratuites et se font à la demi-journée. Seule une adhésion de 3 € à l'année est nécessaire pour participer aux activités. Des sorties exceptionnelles peuvent demander une participation supplémentaire et une autorisation de sortie du responsable légal. A chaque tranche d'âge correspond une activité. A part quelques sorties ou activités exceptionnelles, les 11-14 ans et les 14-17 ans réalisent chacun leur activité de leur côté.

■ **Fonctionnement pendant les périodes scolaires :**

> Pour les 11-14 ans : Le mercredi et le samedi de 14h à 18h.

> Pour les 14-18 ans : Le mercredi (en accueil libre) et le samedi de 14h à 18h. Le vendredi et le samedi soir de 20h à 22h30.

■ **Fonctionnement pendant les vacances scolaires :**

> Pour les 11-14 ans : le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin (chantiers éducatifs) de 9h à 12h. Du mardi au samedi de 14h à 18h ; le lundi et le jeudi soir de 20h à 22h.

> Pour les 14-18 ans : le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin (chantiers éducatifs) de 9h à 12h. Du mardi au samedi de 14h à 18h ; le mardi et le vendredi soir de 20h à 22h30.

Prochainement le chantier « GRAPH » sera organisé à l'accueil jeunes de la MFC pour la réalisation d'une fresque murale avec le soutien financier de la CAF de Meurthe et Moselle.

PERMANENCES

> EN MAIRIE

■ **ADIL :** jeudi 2 de 9h30 à 11h30

■ **Conciliateur de justice**

Vendredi 10 à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous en Mairie
Tél. 03 83 75 70 05

■ **Point accueil - Avenue le Nid**

Le mercredi de 14h15 à 17h45.

Tél. 03 83 72 80 17

■ **C.C.A.S.**

Mardi et jeudi de 9h à 12h

et 15h à 18h. Tél. 03 83 75 50 32

> **EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-MEURTHE au siège 13, rue des Écoles**

Tél. 03 83 71 43 62

■ **Permanence juridique**

organisée par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) le 2^e mardi du mois de 14h à 17h.

■ **Permanence Espace Énergie**

Mardi 7 de 8h30 à 12h.

Prendre rendez-vous auprès de l'association Lorraine Énergies Renouvelables au 03 83 75 27 73.

■ **Permanence O.P.A.H.**

(Opération Programmée de l'Habitat)

Mercredi 15 de 14h à 15h30.

Mercredi 29 de 10h30 à 12h.

Au 21, rue Saint-Dominique

■ **Mission Emploi**

lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h. Tél. 03 83 75 71 55.

■ **Mission Locale Emplois Jeunes**

(- 26 ans) : jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

> **A L'ADMR**

Lundi de 9h à 11h

Mardi de 14h à 15h

Jeudi de 9h à 10h

Vendredi de 14h à 16h

Tél./fax : 03 83 75 97 54



SPORTS

ACBD PÉTANQUE

Zone de Loisirs Damelevières

Dimanche 12

14 h 30 Prix de la ville de Damelevières
Triplette

Dimanche 19

14 h 30 Challenge Sévérino MENGONI
Triplette

Jeudi 23

14 h 00 Challenge Michel MALGLAIVE aînés
Triplette

ACBD FOOTBALL

Samedi 11

Stade de Charmois

15 h 30 13 ans 2 / Baccarat 2

Stade de Damelevières

15 h 30 15 ans 1 / Seichamps

Dimanche 12

Stade de Blainville sur l'Eau

10 h 00 18 ans 1 / Vagney

Stade de Damelevières

10 h 00 Vétérans / Chavigny

15 h 00 Seniors 2 / Houdemont

Samedi 18

Haut des Places

14 h 30 Benjamins 2 / Dombasle 2

15 h 30 Benjamins 1 / Dombasle 1

Stade de Damelevières

15 h 30 13 ans 1 / UST Lunéville

Stade de Sommerviller

15 h 30 15 ans 2 / ES Lunéville

Dimanche 26

Stade de Damelevières

10 h 00 Seniors 3 / Chanteheux 2

Stade de Blainville sur l'Eau

15 h 00 Seniors 1 / Dieue Sommedieue

Benjamins

Le mercredi 8 entre 16 h 30 et 18 h 00 seront présents deux joueurs de ligue 1 de l'ASNL. Ces « vedettes » participeront à l'entraînement des jeunes joueurs.

ACBD BASKET

Samedi 4

de 14 h 00 à 17 h 00 Plateaux PM

Dimanche 5

10 h 00 SMEX - VILLERS

Dimanche 19

10 h 00 SMEX - SAULXURES

ACBD TENNIS

3 octobre

Assemblée générale à 18 h - Ancienne salle des mariages à Damelevières
Zone de loisirs Damelevières.

Les dimanches 5, 12, 19 et 26 octobre

Championnats départementaux seniors messieurs et dames.

CÔTÉ JARDIN

Finis, les plaisirs du jardin en octobre ?

Loin de là. Si les jours raccourcissent et que la pluie gâche plus d'un week-end, pelouse et fleurs connaissent un regain de splendeur grâce à l'humidité. Les récoltes foisonnent plus que jamais. Il faut vite entreprendre de conserver ces trésors avant que le gel ne leur donne le coup de grâce. C'est aussi le temps des plantations qui revient : les haies plantées en octobre s'installent vite et bien. La période est propice aux plantations de bruyères, rhododendrons, azalée...

Enfin, si vous voulez pour votre jardin une explosion de couleurs en mars prochain, c'est le moment de planter les bulbes à fleurs et de semer les nouvelles pelouses. A condition d'apprendre à en tirer parti sans se ruiner.

Faire son compost : c'est facile

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi pas commencer pour enrichir son jardin sans frais ?

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ? Pratiquement tous les déchets organiques : déchets de cuisine (ex : épluchure de légumes, coquilles d'œuf, marc de café...), déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...), déchets de maison (sciures et copeaux, papier journal, cendre, serviettes de table en papier...). Jour après jour, vous pouvez adopter le réflexe compostage. C'est votre jardin qui sera ravi et il vous en sera reconnaissant.

Pour en savoir plus sur l'art du compostage, contacter l'ADEME au 03 87 37 57 57 ou consultez leur site www.ademe.fr

Agir au quotidien, c'est agir pour l'environnement !

LE COIN DES ASSOCIATIONS

- **11 octobre 2008** : Repas dansant de l'association des Handicapés - 20 h 00 à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville.
- **12 octobre 2008** : Repas loto de l'association Saint-Jean-Baptiste - 12 h 00 à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville.
- **18 octobre 2008** : Repas dansant avec DJ de l'ACBD Football - 20 h 00 à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville - Réservation avant le 10 octobre au 06 15 33 26 40, 03 83 75 81 33 ou au 06 35 22 67 24.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2008

10 h 00 : Cimetière de Blainville sur l'Eau • 10 h 30 : Service religieux de Blainville sur l'Eau

11 h 30 : Cimetière de Damelevières

12 h 00 Vin d'honneur offert par la Municipalité de Blainville - Salle des Mariages - Hôtel de Ville

LA RECETTE

Saveurs d'Automne



Premiers pots : lancez-vous, c'est tout simple et si bon

CONFITURE DE QUESTSCHE ET CANNELLE

Ingédients : 1 kg de quetsches mûres – 1 kg de sucre gélifiant
un bâton de cannelle – un jus de citron

Recette : Rincez les quetsches, les essuyez, les ouvrir en deux et les dénoyauter. Disposez-les dans une jatte en alternance avec 1 kg de sucre gélifiant. Ajoutez le jus d'un citron. Laissez macérer ainsi toute la nuit. Versez dans une bassine à confiture et ajoutez un bâton de cannelle. Porter à ébullition et maintenir cette ébullition 3 minutes en remuant sans arrêt. Le bâton de cannelle est à retirer à la mise en pots.

Variantes : On peut remplacer la cannelle par le gingembre. Pour plus d'originalité, j'associe quetsche (600 g), figue (500 g) et cerneaux de noix (100 g) avec 800 g de sucre pour confiture.

Bon appétit !

